

COULISSES POLITIQUES

# Carole Grandjean tacle le Sénat

VU 64 FOIS | LE 14/06/2019 À 05:00 | 0 RÉAGIR |    



Carole Grandjean

Carole Grandjean. Photo ER /SAUCOURT Patrice



Carole Grandjean, députée LREM de Nancy, ne digère pas une des modifications apportée par le Sénat au projet de loi « Pour une école de la confiance ». Selon les sénateurs, la scolarisation des handicapés est « un droit dans la mesure où elle favorise les apprentissages et permet de conforter l'enfant [...] dans ses acquis pédagogiques ». Un droit « qui ne se négocie pas, et qui n'a pas à être subordonné à une quelconque preuve de la consolidation ses seuls acquis pédagogiques », rappelle la députée.